

Cote du document: EB 2013/110/R.20/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10 b) i)
Date: 11 décembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le

Troisième projet de développement des communautés pastorales

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Robson Mutandi
Directeur de pays et représentant
téléphone: +251 116 172 439
courriel: r.mutandi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session
Rome, 10-12 décembre 2013

Pour: **Approbation**

Table des matières

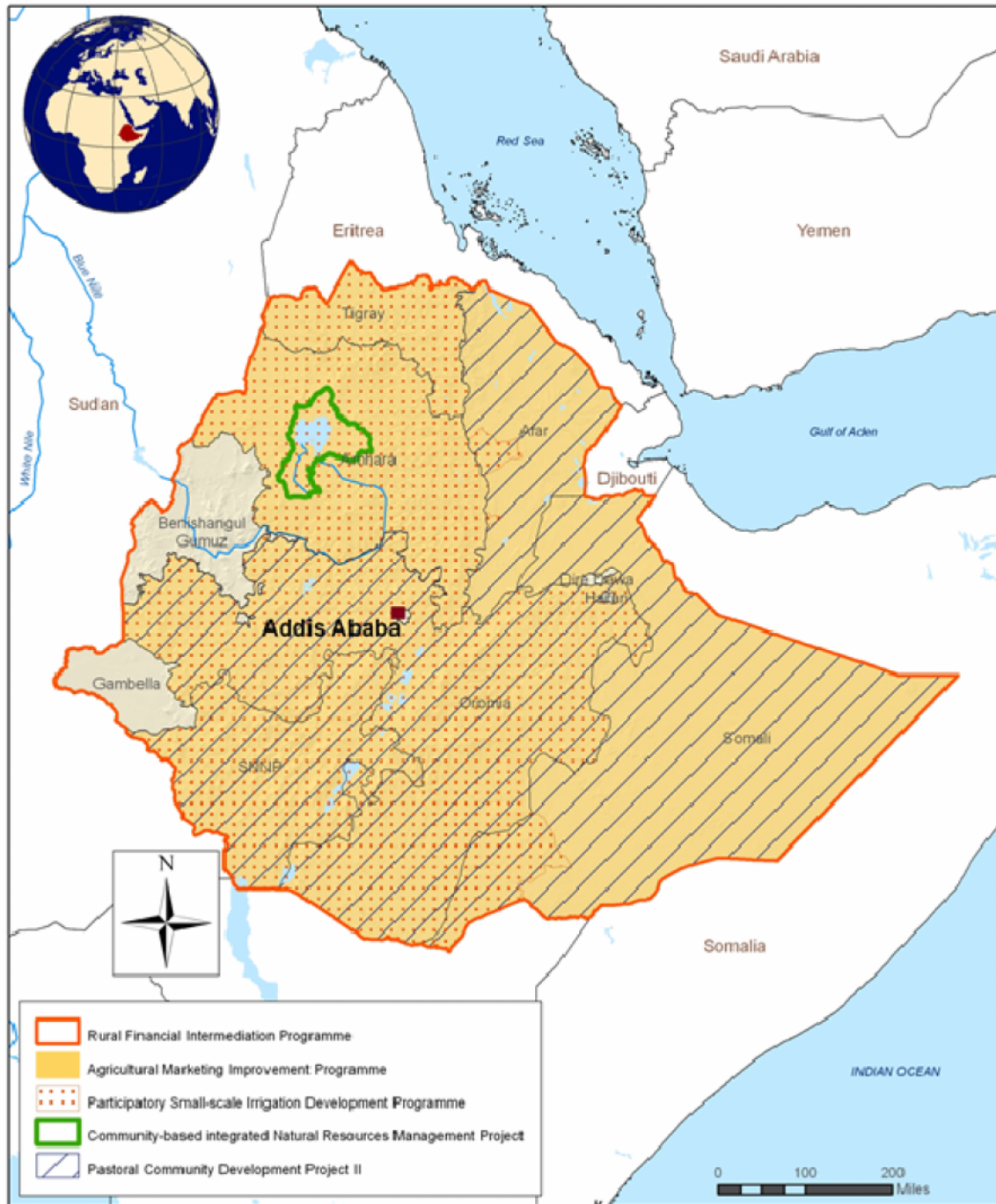
Sigles et acronymes	ii
Cartes de la zone du projet	iii
Résumé du financement	v
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	8
F. Dérogations aux Conditions générales de financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA	8
IV. Coût, financement et avantages du projet	8
A. Coût du projet	8
B. Financement du projet	9
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	13
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
IDA	Association internationale de développement
PCDP	Projet de développement des communautés pastorales
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Cartes de la zone du projet

Federal Democratic Republic of Ethiopia
IFAD-funded operations



28-3-2011



Source: FIDA; 28/03/2011

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Federal Democratic Republic of Ethiopia
 Pastoral Community Development Project III



Source: FIDA; 20/09/2013

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République fédérale démocratique d'Éthiopie

Troisième projet de développement des communautés pastorales

Résumé du financement

Institutions initiatrices:	Banque mondiale/FIDA
Emprunteur:	République fédérale démocratique d'Éthiopie
Organisme d'exécution:	Ministère des affaires fédérales
Coût total du projet:	218,2 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	55,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 85,0 millions d'USD) ¹
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Cofinanceur:	Banque mondiale
Montant du cofinancement:	Association internationale de développement : 100 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	5,0 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	13,2 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	Banque mondiale/FIDA
Institution coopérante:	Banque mondiale

¹ Le montant total des ressources disponibles au titre du cycle en cours du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour la République fédérale démocratique d'Éthiopie s'élève à 85 millions d'USD alors que la contribution totale attendue du FIDA en faveur du projet est de 100 millions d'USD. Il est prévu de combler ce déficit de financement de 15 millions d'USD, en totalité ou en partie, grâce à: i) d'autres sources de cofinancement qui restent à trouver; et/ou ii) des réaffectations de fonds du SAFP, qui devraient être disponibles d'ici à la fin de 2015; et/ou iii) des ressources qui seront mises à la disposition de l'emprunteur en 2016 au titre du prochain cycle du SAFP. Selon le cas, le Conseil d'administration sera invité à approuver le financement supplémentaire.

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le Troisième projet de développement des communautés pastorales, telle qu'elle figure au paragraphe 45.

Proposition de prêt à la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le Troisième projet de développement des communautés pastorales

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. L'Éthiopie est un pays vaste et varié, sans littoral, qui compte une population de 91,7 millions de personnes (2012) et couvre une superficie de 1,1 million de kilomètres carrés dans la Corne de l'Afrique. Son environnement biophysique est formé de divers écosystèmes contrastés, présentant des différences notables en ce qui concerne le climat, les propriétés des sols, les types de végétation, le potentiel agricole, la biodiversité et les ressources hydriques. Dix-sept pour cent seulement de la population vit dans les centres urbains, à Addis-Abeba pour la majeure partie. La population, qui augmente actuellement de 2,6% par an, devrait atteindre 130 millions de personnes d'ici à 2025.
2. L'Éthiopie est dirigée par un gouvernement fédéral et démocratique, mis en place au début des années 1990, et compte neuf États (régions) autonomes et deux villes à charte. Le gouvernement poursuit activement une politique de décentralisation vers les régions et les districts (*woreda*), surtout depuis 2003.
3. Ces dernières années, l'Éthiopie a connu une forte croissance économique, avec un taux de croissance moyen de 10,7% par an entre 2003/04 et 2011/12, ce taux étant de 5,4% dans les régions. Au cours de la dernière décennie, des progrès notables ont été également accomplis en matière de développement social et humain. Toutefois, la pauvreté reste un défi majeur pour le pays, même si la forte croissance économique a permis de la réduire tant en milieu urbain que rural. Depuis 2005, 2,5 millions de personnes sont sorties de la pauvreté, et la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté a été ramenée de 38,7% en 2004/05 à 29,6% en 2010/11 (le seuil de pauvreté étant fixé à 0,6 USD par jour).
4. Le Gouvernement éthiopien met actuellement en œuvre son ambitieux Plan de transformation et de croissance (2010/11 - 2014/15), qui a pour objectif à long terme de faire de l'Éthiopie un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2023 et mise sur des taux de croissance d'au moins 11,2% par an pendant la période couverte par le plan. Afin d'atteindre les objectifs de ce plan, le gouvernement applique un modèle d'"État développementaliste" selon lequel, sous de nombreux aspects, il assume un rôle de premier plan dans l'économie. Le Plan de transformation et de croissance donne la priorité à des secteurs essentiels tels que l'industrie et l'agriculture, qui sont les éléments moteurs d'une croissance économique soutenue et de la création d'emplois. Il réaffirme également l'engagement du gouvernement en faveur du développement humain. Les programmes des partenaires du développement sont dans l'ensemble alignés sur les priorités du plan.
5. Les enseignements tirés de l'expérience acquise par le FIDA en Éthiopie au fil des années sont au centre de son programme de reproduction à plus grande échelle dans le pays. Les initiatives de reproduction à plus grande échelle reposent en

grande partie sur les pratiques performantes qui ont fait leurs preuves, sur l'innovation et sur les réussites exemplaires. C'est ainsi que les enseignements tirés de la première phase du Projet de développement des communautés pastorales (PCDP) ont servi de point de départ pour la reproduction à plus grande échelle au titre de la deuxième phase, élargissement qui est poursuivi dans le cadre de la troisième phase du projet. Cette démarche met en relief l'importance que le gouvernement attache au développement pastoral, qui devrait permettre de réduire la pauvreté des ménages ruraux les plus vulnérables et laissés-pour-compte.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

6. Le programme d'options stratégiques (COSOP) axé sur les résultats pour l'Éthiopie (qui s'achève en 2015) tire parti des progrès accomplis par le pays au cours des dernières années et vise à aider le gouvernement à lutter contre la pauvreté dans les régions en développement, qui sont peuplées principalement de pasteurs et d'agropasteurs. À l'appui du Plan de transformation et de croissance, le PCDP-III est conçu pour remédier à la situation tragique des communautés pastorales les plus vulnérables qui, depuis toujours, ont été laissées de côté dans les initiatives de développement. Représentant 12 à 15% de la population du pays, les pasteurs vivent dans des zones reculées et marginalisées, où les infrastructures sociales et économiques sont insuffisantes et les services de soutien font défaut. Le projet reproduit à plus grande échelle l'approche du développement induit par les communautés, afin d'élargir la population desservie initialement, à savoir environ 250 000 ménages de pasteurs et d'agropasteurs, à quelque 600 000 ménages, soit 25 à 30% de la population pastorale totale.
7. **Contexte socioéconomique.** En Éthiopie, le terme "pastoralisme" recouvre à la fois un système économique de subsistance, fondé essentiellement sur l'élevage extensif, et le mode de vie des communautés des basses terres arides et semi-arides du pays. Les ménages de pasteurs peuvent être classés en trois catégories: i) les ménages relativement aisés, qui possèdent un important cheptel; ii) ceux qui possèdent de petits troupeaux et dépendent, dans une certaine mesure, des cultures, du petit commerce ou du travail salarié (agropasteurs); et iii) ceux qui abandonnent progressivement les moyens d'existence pastoraux. Les résultats obtenus par les pasteurs qui souhaitent développer leurs systèmes de production animale sont conditionnés par plusieurs facteurs: la mobilité, l'accès à des parcours de bonne qualité, aux marchés et aux services (par exemple les soins vétérinaires), et la gravité des chocs climatiques.
8. L'accroissement de la demande de bétail, tant sur le marché intérieur éthiopien que dans les pays voisins comme Djibouti, le Kenya, la Somalie et le Soudan, a fait évoluer les moyens de subsistance des pasteurs. En particulier, le développement de la commercialisation a entraîné le regroupement des troupeaux. Il s'en est suivi que, si de nombreux ménages pastoraux ont pu améliorer leurs revenus tirés de l'élevage, pour d'autres, en nombre croissant, ces moyens de subsistance traditionnels ne sont plus viables. Par conséquent, une part de plus en plus importante des éleveurs traditionnels abandonne le pastoralisme; certains se tournent vers l'agropastoralisme, mais d'autres tombent dans la misère.
9. En tant que communauté, les pasteurs ont été autrefois marginalisés sur le plan économique, social et politique, car les décideurs ne leur prêtaient pas suffisamment attention. Même si d'importants progrès ont été réalisés au cours des dix dernières années, les pasteurs ne bénéficient toujours pas de services sociaux de base satisfaisants.
10. **Groupe cible et stratégie de ciblage.** La participation des communautés au processus de planification du PCDP-II a progressé d'année en année, en particulier chez les femmes et les jeunes dans le cadre des initiatives d'information et de préparation des plans d'action communautaires au niveau des sous-kebele. La

mobilisation des femmes, des jeunes et des autres groupes marginaux (par exemple les minorités ethniques et les groupes défavorisés vivant dans des zones reculées) se heurte à plusieurs obstacles: i) l'inefficacité de la stratégie de ciblage et de lutte contre la discrimination sexuelle qui vise à mobiliser et à associer les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés; ii) la capacité limitée du personnel des organismes d'exécution au niveau des *woreda*, *kebele* (sous-districts) et sous-*kebele* à se charger de cette mobilisation, associée à une méconnaissance de la problématique hommes-femmes dans les communautés pastorales; et iii) la tendance à moins participer faute de temps, de mesures d'incitation ou de confiance en soi observée chez les femmes. Le PCDP-III applique les modalités et les principes du développement induit par les communautés. Des activités sexospécifiques ciblant les femmes, ainsi que d'autres groupes vulnérables, ont été prévues dans la conception du projet.

11. Au cours de la deuxième phase, on a constaté que la création de coopératives d'épargne et de crédit dans les zones pastorales a permis aux éleveuses d'avoir accès aux services financiers et a augmenté leurs possibilités de revenu. Toutefois, malgré le pourcentage élevé de femmes affiliées à ces coopératives (plus de 50%), leur utilisation de ces services a été limitée. Il faudra poursuivre dans cette voie au cours de la troisième phase; la composante relative au programme sur les moyens de subsistance ruraux comprend des activités spécifiques à cette fin.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

12. Le PCDP-III est un projet national qui est mis en œuvre dans toutes les *woreda* pastorales d'Éthiopie, à l'exception de celles de Benishangul-Gumuz et de Gambela. Il vise essentiellement la population pastorale et agropastorale vivant dans les zones arides et semi-arides d'Éthiopie, qui est estimée à 12 millions de personnes. La première phase du projet a atteint 600 000 pasteurs, auxquels se sont ajoutés 1,3 million de bénéficiaires au cours de la deuxième phase, soit au total 1,9 million de personnes, dont 52% de femmes. La troisième phase devrait bénéficier à 2,8 millions de pasteurs supplémentaires dans 107 *woreda* pastorales et agropastorales des régions d'Afar, de Somali et d'Oromia et de la Région des nations, nationalités et peuples du Sud. Au cours de ses 15 années d'exécution, le projet devrait être mis en œuvre dans la plupart des *woreda* pastorales et agropastorales du pays, où il améliorera l'accès aux services publics et soutiendra les moyens de subsistance d'environ 4,7 millions de pasteurs et d'agropasteurs. Il mettra également en place des modèles de prestation de services, déterminés par les communautés, dont profiteront les communautés pastorales et agropastorales de l'ensemble du pays.

B. Objectif de développement du projet

13. Le PCDP-III a pour objectif de développement d'améliorer l'accès des pasteurs et des agropasteurs éthiopiens à des services sociaux et économiques déterminés par les communautés. Les moyens de subsistance des pasteurs et des agropasteurs devraient s'en trouver améliorés du fait de l'accroissement et de la stabilisation de leurs revenus, de l'amélioration de leur situation en matière de nutrition, de santé et d'éducation, et du renforcement de leur autonomisation et de leur pouvoir de décision dans le cadre des initiatives locales de développement.

C. Composantes/résultats

14. Les résultats du projet seront mesurés à l'aune de l'amélioration de l'accès des bénéficiaires aux services publics et financiers, notamment les services relatifs à la production agricole et animale qui dérivent directement des interventions de la troisième phase et correspondent aux demandes et aux priorités des communautés. Parmi ces résultats figurent: i) le nombre de chefs de famille, femmes et hommes, vivant dans les *kebele* du projet, qui utilisent les services publics disponibles

répondant à leurs priorités en matière de subsistance; ii) le nombre de ménages qui entreprennent des activités rémunératrices viables accompagnées de plans d'entreprise; et iii) le nombre de membres des coopératives d'épargne et de crédit, en pourcentage de la population des communautés ciblées. Les quatre composantes du projet sont décrites ci-après.

15. **Composante 1: prestation de services déterminés par les communautés.** Le PCDP-III étendra l'approche du développement induit par les communautés à toutes les *woreda* pastorales et agropastorales, visant précisément les 107 *woreda* pastorales et agropastorales des régions d'Afar, de Somali et d'Oromia et de la Région des nations, nationalités et peuples du Sud. La composante 1 appuiera des sous-projets communautaires visant à construire des infrastructures sociales et économiques répondant à la demande dans les *kebele* pastorales et agropastorales ciblées. Elle mettra à disposition des fonds destinés aux investissements qui, complétés par les contributions des communautés, contribueront à développer et à améliorer la fourniture de services et à construire des infrastructures aux fins du développement local. Cette composante apportera également une assistance technique visant à favoriser la participation au sens large et la prise de décisions par les communautés en matière de développement local. Afin de renforcer le processus du développement induit par les communautés et de faire en sorte qu'il soit organisé, le PCDP-III mettra en place des institutions communautaires capables de participer à la planification et à la mobilisation des ressources, de mettre en œuvre des petits projets d'investissement public et d'assurer le contrôle de la prestation de services. Le projet mettra également au point des systèmes communautaires de suivi et d'apprentissage moyennant: i) l'adoption de modèles de suivi simples, qui seront utilisés par les communautés bénéficiaires pour suivre les principales étapes, les résultats et l'utilisation du budget du projet, et repérer les problèmes d'exécution et les meilleures pratiques; ii) l'organisation périodique de forums d'apprentissage structurés à l'échelon des *kebele*, *sous-kebele* et *woreda*; et iii) la formation assurée aux chefs des communautés et aux volontaires pour leur permettre de gérer les données utiles et de promouvoir l'apprentissage fondé sur ces données. Il mettra également en place, au niveau des *kebele*, des centres de partage des informations et d'apprentissage. La composante 1 comprend les trois sous-composantes suivantes: i) sous-projets communautaires financés par le biais d'un fonds d'investissement communautaire; ii) institutionnalisation de l'approche du développement induit par les communautés, moyennant le renforcement des capacités au niveau des *woreda* et des communautés et la promotion de la planification et de l'établissement de budgets pour les *woreda*, selon les priorités des communautés; et iii) suivi assuré par les communautés elles-mêmes et apprentissage.
16. **Composante 2: programme sur les moyens de subsistance ruraux.** Cette composante aidera les ménages de pasteurs et d'agropasteurs à améliorer leurs moyens de subsistance en facilitant leur accès aux services financiers (en soutenant les institutions financières locales) et aux services consultatifs, qui leur permettront de repérer les options d'investissement viables. Elle apportera également un soutien technique aux ménages pour les aider à renforcer et/ou à diversifier leurs systèmes de production et encourager l'innovation. La composante 2 comprend les trois sous-composantes suivantes: i) lancement de nouvelles coopératives d'épargne et de crédit pastorales; ii) identification et renforcement des moyens de subsistance; et iii) promotion de la recherche adaptative et des pratiques novatrices.
17. **Composante 3: apprentissage en matière de développement et gestion des savoirs.** Cette composante complétera les actions spécifiques en matière de développement entreprises au niveau des communautés au titre des deux premières composantes, en proposant de: mener des activités de concertation sur les politiques; favoriser une réflexion stratégique sur les questions de développement dans le contexte pastoral; développer le potentiel des groupes de

pasteurs, afin d'améliorer leur aptitude à participer à la concertation; et renforcer la transparence et l'apprentissage dans le cadre du projet. Cette composante compte les deux sous-composantes suivantes: i) études sur l'application des politiques et gestion des savoirs; et ii) communication, apprentissage et renforcement des capacités au sein des groupes de pasteurs.

18. **Composante 4: gestion et suivi-évaluation (S&E) du projet.** Le PCDP-III sera mis en œuvre par le biais des services de l'État au niveau fédéral, régional et des *woreda*. Des unités chargées de la coordination et des équipes de soutien, notamment des équipes de soutien mobiles, apporteront leur appui pour son exécution et sa supervision.

III. Exécution du projet

A. Approche

19. Le PCDP-III mettra à profit l'expérience et les enseignements tirés des première et deuxième phases en matière d'exécution. Cette série d'opérations a contribué à offrir des services aux communautés pastorales et agropastorales d'Éthiopie et a institué l'approche du développement induit par les communautés en tant que modèle efficace de développement local. Le projet reproduira à plus grande échelle sur le plan géographique ces résultats positifs, tout en élargissant l'approche du développement induit par les communautés. Il aidera les communautés ciblées à: examiner soigneusement les questions de développement les concernant de manière plus approfondie; répondre de façon anticipée aux priorités des groupes les plus vulnérables de la population (s'agissant en particulier d'améliorer les moyens d'existence des ménages les plus pauvres et de ceux qui n'ont pas réussi à maintenir leurs systèmes traditionnels de subsistance fondés sur l'élevage); s'assurer de la participation de tous à leurs processus de consultation; encourager leurs représentants à rendre des comptes; et favoriser le suivi assuré par les communautés elles-mêmes et l'apprentissage. Le projet s'efforcera également d'intégrer les modalités du développement induit par les communautés dans les opérations périodiques de planification et d'établissement du budget du gouvernement, et prévoira des interventions visant à améliorer la capacité des parties prenantes des collectivités locales et des communautés à prendre en charge les activités du projet.

B. Cadre organisationnel

20. Le PCDP-III sera mis en œuvre par le biais des structures gouvernementales et des institutions communautaires existantes. Son exécution sera décentralisée, les communautés de bénéficiaires étant responsables au premier chef de la plupart des activités. Les principales activités, en particulier les sous-projets financés par le fonds d'investissement communautaire et les interventions du programme sur les moyens de subsistance ruraux, seront mises en œuvre par le biais des institutions et des équipes communautaires – groupements communautaires, équipes d'animation des sous-*kebele*, prestataires de services de première ligne, comités communautaires de gestion du projet et de passation des marchés, et comités communautaires d'audit et de supervision. Le comité de développement des *kebele*, en tant qu'antenne chargée du développement à l'échelon le plus bas de la structure administrative gouvernementale, assurera la supervision générale de l'exécution; il restera en contact et coordonnera l'appui fourni par les équipes de soutien mobiles, les *woreda*, les autres organismes d'exécution et les responsables des autres interventions complémentaires (notamment les ONG).
21. Au niveau fédéral, le Ministère des affaires fédérales assumera la responsabilité globale de l'exécution, avec l'appui de l'unité fédérale de coordination du projet. À l'échelon des *woreda*, le comité de développement de la *woreda*, composé de l'administrateur de la *woreda* (ou son adjoint[e]), des chefs des bureaux de secteur, du chef du service du développement économique et des finances de la *woreda*, et de représentants des ONG et/ou des institutions de microfinancement,

s'il y a lieu, sera chargé de superviser les activités du projet dans chaque *woreda* où il est mis en œuvre. Le comité de développement de la *woreda* approuvera tous les sous-projets proposés par les *kebele*, gèrera les mouvements de fonds, suivra l'exécution et veillera à rendre compte en temps voulu de l'état d'avancement. Chaque membre de ce comité désignera également des agents spécialisés des divers services (éducation, santé, aménagement des ressources hydriques, développement pastoral ou agriculture, développement des coopératives, développement des microentreprises, le cas échéant, routes rurales, condition féminine et jeunesse) qui apporteront dans leurs domaines respectifs un appui technique pour la mise en œuvre du fonds d'investissement communautaire et du programme sur les moyens de subsistance ruraux. Ces agents de coordination formeront un comité technique qui se réunira au moins une fois par mois, en vue d'organiser des visites coordonnées dans les *kebele* ciblées par le projet. Les services de développement pastoral des *woreda* coordonneront le soutien technique.

22. Au niveau régional, les comités régionaux de pilotage, formés des responsables de tous les secteurs concernés et du chef du service du développement économique et des finances, et dirigés par la commission/le service de développement pastoral, dispenseront des conseils généraux et donneront des orientations concernant le projet. Les comités régionaux de pilotage se réuniront chaque trimestre pour examiner les résultats obtenus, approuver les rapports intérimaires trimestriels et donner des conseils sur l'exécution du projet.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

23. Le PCDP-III sera certes mis en œuvre par le biais des services de l'État compétents au niveau fédéral, régional et des *woreda*, mais les unités de coordination et les équipes de soutien du projet prêteront leur appui pour son exécution et sa supervision. Au niveau fédéral, une unité fédérale de coordination du projet, établie auprès du Ministère des affaires fédérales, sera chargée de la gestion d'ensemble du projet. Au niveau régional, les services ou les commissions de développement pastoral hébergeront les unités régionales de coordination du projet, qui coordonneront l'exécution et l'établissement des rapports sur les activités régionales et superviseront les équipes de soutien mobiles financées par le projet. Ces équipes de soutien apporteront un appui sur le plan pratique pour l'exécution au niveau des *woreda* et des *kebele*. À l'échelon des *woreda*, un coordonnateur de *woreda* et un chargé des finances seront intégrés respectivement au service de développement pastoral et au service du développement économique et des finances de la *woreda* afin de coordonner la mise en œuvre, d'assurer l'apport régulier de capitaux, de suivre les résultats et d'établir des rapports sur les activités en temps voulu (du point de vue financier, des achats et des résultats). Les activités de S&E comprendront le suivi régulier de la bonne exécution et des résultats, le suivi indépendant des opérations (avec notamment des évaluations périodiques de la planification au niveau des communautés et l'examen de l'efficacité et de la qualité des initiatives de renforcement des capacités), des évaluations des résultats/de l'impact à mi-parcours et à la fin du projet, et des études thématiques annuelles.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

24. La conception et la préparation du PCDP-III s'inspirent des enseignements tirés de l'exécution des deux premières phases et d'autres initiatives analogues financées par les partenaires du développement, en vue de soutenir les moyens de subsistance des pasteurs en Éthiopie. Cette troisième phase est mise en œuvre dans des zones marginalisées, où la capacité d'exécution, de gestion fiduciaire et de gestion des garanties laisse à désirer. En revanche, le PCDP-III est la troisième phase d'un projet d'une durée de 15 ans. Bien qu'elles nécessitent une attention suivie, les mesures d'atténuation ont désormais fait leurs preuves et se sont

avérées efficaces. Cette troisième phase utilisera également le système public de gestion financière du pays qui, sous plusieurs aspects, fonctionne bien, s'agissant notamment du processus budgétaire, du système de classification du budget et du respect des réglementations financières. Le FIDA s'est appuyé dans une large mesure sur les évaluations des risques fiduciaires effectuées par la Banque mondiale, dont la méthodologie d'évaluation des risques est très proche de la sienne. Compte tenu des risques mis en évidence et des considérations ci-dessus, sans mesures d'atténuation, le risque fiduciaire est jugé "important" pour ce projet, mais il devrait diminuer une fois que la mise en œuvre aura commencé et que les mesures d'atténuation des risques proposées auront été adoptées. Les principaux points faibles des dispositifs de gestion fiduciaire restent le taux de rotation élevé et la pénurie de comptables et de vérificateurs des comptes qualifiés (surtout au niveau des *woreda*), les retards dans l'établissement des rapports, et la fonction d'audit interne du gouvernement, qui est dans une large mesure inefficace. Les longs délais nécessaires pour préparer les rapports financiers (des *woreda* aux régions, et des régions au niveau fédéral) risquent de retarder la présentation des rapports financiers aux partenaires du développement. Il ressort de l'évaluation fiduciaire que la gestion fiduciaire du projet satisfait aux prescriptions du FIDA et de l'Association internationale de développement (IDA).

25. **Mouvements de fonds et procédures de décaissement.** Les dispositions prises pour la gestion fiduciaire du PCDP-III s'inspirent du système de mouvements de fonds du gouvernement, selon lequel les fonds versés par les donateurs sont acheminés directement vers le ministère de tutelle (dans ce cas, le Ministère des affaires fédérales) et supervisés par ce même ministère. L'unité fédérale de coordination du projet sera chargée de la gestion fiduciaire globale du projet. Elle sera responsable du déblocage des fonds selon les plans convenus, du décaissement des fonds à tous les niveaux d'exécution, et de la coordination du suivi et de l'établissement des rapports financiers pour l'ensemble du projet. Les fonds du FIDA et de l'IDA seront versés sur deux comptes désignés distincts, libellés en devises, qui seront ouverts auprès de la Banque nationale d'Éthiopie. Les fonds de ces deux comptes distincts seront ensuite transférés sur des comptes regroupés libellés en birr, qui seront tenus par le Ministère des affaires fédérales. Le projet appliquera les méthodes usuelles pour les décaissements, qui seront subordonnés à la présentation des relevés de dépenses à la Banque mondiale et au réapprovisionnement des comptes du projet en conséquence. Une allocation maximale autorisée sera fixée pour les comptes désignés afin d'éviter tout problème de liquidité.
26. **Contrôle interne et vérification externe des comptes.** Des points faibles ont été notés dans l'audit interne; il convient donc de prêter davantage attention à l'audit des systèmes et d'améliorer la réaction de la direction aux conclusions des audits. L'un des principaux défis à relever consiste à continuer de renforcer la fonction d'audit interne. Un facteur contraignant demeure: l'utilisation de normes comptables qui ne sont pas conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS); l'application des normes IPSAS exigerait de diffuser des renseignements sur les projets et programmes financés par les donateurs. La performance globale de la vérification externe des comptes s'est améliorée grâce à l'élargissement de son champ d'application et à la réduction du temps nécessaire pour vérifier les états financiers annuels. Les vérifications effectuées par le Bureau du Vérificateur général fédéral respectent généralement les normes d'audit de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, et sont axées sur les questions importantes. Le FIDA, en coordination avec l'IDA, sera responsable de la suite donnée aux conclusions des audits, ainsi que des mesures correctives.
27. **Passation des marchés.** La passation des marchés au titre du PCDP-III se fera conformément aux directives de la Banque mondiale en la matière. La Banque mondiale a passé en revue les procédures d'appel d'offres du Gouvernement fédéral

éthiopien et décidé que les contrats relatifs aux biens et aux travaux autres que ceux qui doivent faire l'objet d'un appel d'offres international peuvent être passés selon les procédures de l'emprunteur en la matière. Les contrats relatifs aux services de conseil seront passés conformément aux dispositions des directives de la Banque mondiale concernant les consultants.

28. **Gouvernance et lutte contre la corruption.** Outre les dispositions prises expressément dans la conception du projet, telles que les rapports financiers trimestriels, les rapports annuels d'audit, les missions de supervision de la Banque mondiale et du FIDA et les examens des audits internes, dans le cadre de l'appui à l'exécution, le personnel régional et les citoyens seront encouragés à signaler tout cas de fraude ou de corruption présumée à la Commission fédérale éthiopienne de l'éthique et de la lutte contre la corruption.

E. Supervision

29. Deux missions de supervision seront organisées chaque année. Après chaque mission, les risques seront évalués et redéfinis en conséquence. Les missions de supervision seront conduites avec la pleine participation du FIDA et comprendront des visites sur place dans les diverses institutions du projet, à tous les niveaux, telles que les unités fédérales de coordination du projet, les unités régionales de coordination du projet et un échantillon de services du développement économique et des finances des *woreda* et d'autres organismes d'exécution. Ces visites comprendront une évaluation des contrôles effectués et du fonctionnement général du système de gestion fiduciaire, un examen de l'audit interne et le contrôle de certaines transactions, ainsi qu'une vérification par sondage de l'existence et de la propriété des biens, des examens des institutions de finance rurale et le suivi des mesures nécessaires.

F. Dérogations aux Conditions générales de financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

30. Les dispositions relatives à l'exécution, à l'information financière, à la passation des marchés, à la vérification des comptes et à l'utilisation des fonds du prêt pour le paiement des taxes seront conformes aux prescriptions de la Banque mondiale, ce qui implique une dérogation aux sections connexes des Conditions générales de financement du développement agricole du FIDA en faveur des politiques de la Banque mondiale (IDA).

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

31. Au total, les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement supplémentaires du projet, y compris les imprévus pour aléas financiers et aléas d'exécution, sont estimées à 218,2 millions d'USD. Sa contribution actuelle au projet s'élevant au total à 85 millions d'USD, le FIDA devra trouver un montant supplémentaire de 15 millions d'USD pour combler ce déficit de financement. Le projet sera financé grâce au prêt du FIDA sur une période de sept ans, qui commencera vers le milieu de 2014, sous réserve de l'entrée en vigueur de l'accord de financement correspondant. La participation de la Banque mondiale au financement devrait se terminer cinq ans après l'entrée en vigueur de l'accord passé par la Banque avec l'emprunteur, même si celle-ci pourrait continuer de remplir la fonction d'institution coopérante jusqu'à la clôture du prêt du FIDA en faveur de l'emprunteur. Dans le cas contraire, le projet serait alors supervisé directement par le FIDA. Il est également prévu qu'au cours de l'examen à mi-parcours le FIDA et la Banque mondiale évalueront l'état d'avancement de l'exécution; la Banque pourrait alors décider d'aligner la durée de son prêt sur la période d'exécution de sept ans fixée par le Fonds.

B. Financement du projet

32. Le plan relatif au financement total du projet, qui s'élève à 85 millions d'USD, est présenté au tableau 1.

Tableau 1
Plan de financement du projet (85 millions d'USD)
(en millions d'USD)

	IDA	FIDA	Gouvernement	Bénéficiaires	Total	Part de la composante (en %)
Prestation de services répondant à la demande	61,85	52,45	5,00	13,20	132,50	65,20
Programme sur les moyens de subsistance ruraux	22,70	19,50	-	-	42,20	20,80
Apprentissage en matière de développement et gestion des savoirs	2,45	2,05	-	-	4,50	2,20
Gestion et suivi-évaluation du projet	10,30	8,70	-	-	19,00	9,40
Fonds non affectés	2,70	2,30	-	-	5,00	2,50
Coût total du projet	100,00	85,00	5,00	13,20	203,20	

33. Le montant total des ressources disponibles au titre de l'allocation en cours du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour la République fédérale démocratique d'Éthiopie s'élève à 85 millions d'USD, mais la contribution globale du FIDA en faveur du projet devrait atteindre 100 millions d'USD. Il est prévu de combler ce déficit de financement de 15 millions d'USD, en totalité ou en partie, grâce à: i) d'autres sources de cofinancement qui restent à trouver; et/ou ii) des réaffectations de fonds du SAFP qui devraient être disponibles d'ici à la fin de 2015; et/ou iii) des ressources qui seront mises à la disposition de l'emprunteur en 2016 au titre du prochain cycle du SAFP. Selon le cas, le Conseil d'administration sera invité à approuver le financement supplémentaire, et les ressources seront alors affectées aux catégories de dépenses existantes au prorata. Les coûts du projet, établis en se fondant sur la contribution totale du FIDA, à savoir 100 millions d'USD, sont présentés au tableau 2.

Tableau 2
Plan de financement du projet (100 millions d'USD)
(en millions d'USD)

	IDA	FIDA	Gouvernement	Bénéficiaires	Total	Part de la composante (en %)
Prestation de services déterminés par les communautés	64,92	64,92	4,91	18,43	153,18	63,50
Programme sur les moyens de subsistance ruraux	18,30	18,30	-	0,17	36,77	16,40
Apprentissage en matière de développement et gestion des savoirs	2,35	2,35	-	-	4,70	2,10
Gestion et suivi-évaluation du projet	9,45	9,45	-	-	18,90	8,40
Fonds non affectés	5,00	5,00	-	-	10,00	4,50
Coût total du projet	100,02	100,02	4,91	18,60	223,55	

C. Résumé des avantages et analyse économique

34. Les avantages spécifiques du projet auront pour origine: i) la réduction des coûts de transport; ii) l'accroissement du volume de produits commercialisés du fait de la construction de routes; iii) les économies réalisées sur les frais d'exploitation des véhicules et la réduction du temps de transport; iv) la diminution des pertes après-récolte; v) un meilleur accès aux services d'éducation et de santé grâce à la modernisation du réseau routier et à la construction de postes sanitaires et de points d'eau; vi) l'amélioration de l'accès aux services financiers; vii) l'épargne financière réalisée grâce à l'installation de points d'eau et à la construction de postes sanitaires; et viii) pour le gouvernement, le surcroît de recettes fiscales découlant du volume accru de produits imposables.
35. La construction d'écoles, de points d'eau et de postes sanitaires contribue indirectement à accroître la productivité; elle est donc déterminante aux fins du développement socioéconomique durable et de l'amélioration des moyens de

subsistance et de la productivité économique des communautés pastorales. L'accès aux services financiers est essentiel pour l'autonomisation des communautés pastorales, s'agissant en particulier des femmes et des jeunes. Un accès plus facile aux services financiers, grâce à des activités rémunératrices, peut améliorer leurs moyens de subsistance et renforcer leur autonomisation, ce qui leur permettra d'entreprendre des activités agricoles et pastorales ainsi que d'autres activités économiques viables. La productivité des communautés pastorales et agropastorales devrait augmenter du fait des interventions visant à améliorer leur accès aux services de santé et d'éducation, ce qui répond également à l'objectif du FIDA en matière d'accroissement de la productivité des petits exploitants et des pasteurs. Le taux de rentabilité de ce projet est de 16%. D'après l'analyse de sensibilité, d'éventuels changements dans les principales variables du projet ne compromettraient pas sa viabilité. Une analyse globale coût-avantages et coût-efficacité a été également menée, ainsi que des analyses de sensibilité par rapport à une éventuelle augmentation des coûts du projet ou à une réduction de ses avantages. Une baisse de 10% des bénéfices réduirait le taux de rentabilité de base à 11% tandis qu'une augmentation des coûts de 10% le ramènerait à 12%. Si les avantages du projet se matérialisaient avec deux ans de retard, le taux de rentabilité serait de 12%. Le projet est donc viable sur le plan financier et économique.

D. Durabilité

36. La poursuite des investissements effectués par les communautés pour améliorer la prestation de services dépend de la prise en charge et de la mise en service par les administrations des *woreda* des sous-projets financés par le fonds d'investissement communautaire, une fois qu'ils seront achevés. D'après les enseignements tirés de la première et de la deuxième phases, la plupart des sous-projets exécutés dans le cadre du fonds d'investissement communautaire (plus de 80%) ont été menés à bien et transférés aux administrations des *woreda*. Les *woreda* ont à leur tour fourni les ressources humaines et les budgets de fonctionnement nécessaires pour assurer les services connexes. Pour poursuivre l'approche du développement induit par les communautés, il sera nécessaire de renforcer leurs capacités et de favoriser leur appropriation des activités. Une fois que les communautés seront sensibilisées et posséderont les savoirs et les compétences nécessaires pour établir des plans de développement, des plans d'action et des plans de subsistance communautaires indiquant les investissements prioritaires, et pour mettre en œuvre et poursuivre les sous-projets, elles feront probablement progresser cette approche du développement, pour autant que le financement soit assuré. Le PCDP-III insiste sur la nécessité d'intégrer cette approche dans les plans de développement des *woreda*, afin de garantir sa pérennité. Le financement au titre du projet (par le biais du fonds d'investissement communautaire) a pour objet d'inciter les *woreda* à faire participer les communautés locales aux décisions concernant l'utilisation de l'ensemble des fonds publics. Dans le cadre de cette troisième phase, les *woreda* seront invitées à affecter une partie de leurs fonds pour dépenses en capital à une utilisation en accord avec le fonds d'investissement communautaire, afin de commencer à établir un lien entre le processus ordinaire de planification de la *woreda* et le fonds en question.
37. Il est proposé que le programme sur les moyens de subsistance ruraux encourage la création de nouvelles coopératives financières gérées par les communautés. À la fin du projet, ces coopératives n'en seront encore qu'à leurs débuts, et leurs moyens ainsi que la portée de leurs opérations seront limités. Il faudra continuer d'apporter un soutien afin que les coopératives d'épargne et de crédit pastorales deviennent des institutions financières ayant fait leurs preuves et disposant de moyens suffisants pour répondre aux besoins des communautés. Le projet n'est pas en bonne position pour apporter un appui aux fins du développement des coopératives d'épargne et de crédit pastorales, car ses activités ne sont pas spécifiquement axées sur l'intermédiation financière rurale. Il établira donc des

liens solides avec la deuxième phase du Programme d'intermédiation financière rurale, qui relève aussi de l'Agence fédérale des coopératives et a acquis des compétences et de l'expérience dans ce domaine. Le Programme d'intermédiation financière rurale – phase II s'emploiera également à créer des unions de coopératives d'épargne et de crédit dans les zones pastorales, et à renforcer les capacités au sein des agences/bureaux régionaux de coopératives et des services des *woreda* chargés de la promotion des coopératives, lesquels devraient apporter le soutien nécessaire aux coopératives d'épargne et de crédit pastorales à plus long terme.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

38. Le PCDP-III s'inscrit dans le droit fil des principales politiques de la Banque mondiale, qui ont été également prises en considération dans l'optique de la participation du FIDA au financement global. Il respecte les politiques et les stratégies du Fonds. Il est notamment conforme aux politiques du FIDA sur le ciblage ("Atteindre les ruraux pauvres"), la finance rurale, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, ainsi qu'à sa stratégie de gestion des savoirs et de reproduction à plus grande échelle.

B. Alignement et harmonisation

39. Le projet est aligné sur les priorités du COSOP. Il est également aligné sur le Plan de transformation et de croissance du gouvernement et sur le cadre de mise en œuvre des programmes convenu par le Gouvernement éthiopien/Groupe d'aide au développement, qui servent tous les deux à orienter les investissements en faveur des domaines et secteurs prioritaires communs au gouvernement et aux donateurs en Éthiopie.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

40. Le PCDP-III est la reproduction à plus grande échelle, dans la plupart des districts pastoraux et agropastoraux éthiopiens, des programmes mis à l'essai et exécutés au cours des deux précédentes phases, à l'exception de ceux mis en œuvre dans des zones qui ne sont pas visées par le projet. Compte tenu du bilan généralement satisfaisant de l'exécution de ces programmes et de leur mise à l'essai pendant 10 ans au titre des deux premières phases, cette reproduction à plus grande échelle est souhaitable. Ce projet, ainsi que les deux précédentes phases, offre un exemple de bonnes pratiques en matière de reproduction à plus grande échelle, le FIDA travaillant en collaboration avec la Banque mondiale en vue d'atteindre 4,5 millions de bénéficiaires directs (environ 750 000 ménages). C'est également un exemple de la manière dont le FIDA peut utiliser ses principales compétences concernant les approches induites par les communautés, en association avec les conditions de prêt flexibles offertes par la Banque mondiale (prêt-programme adaptable).

D. Participation à l'élaboration des politiques

41. Le PCDP-III met à profit les enseignements tirés des deux premières phases et prévoit des mesures spécifiques pour aligner cette troisième phase sur les politiques pertinentes du FIDA, notamment en matière de problématique hommes-femmes et de ciblage. Il prévoit des activités qui combleront les lacunes repérées dans les précédentes phases, adopte une stratégie de ciblage et de lutte contre la discrimination sexuelle, et applique les principes du développement induit par les communautés en matière de participation, eu égard au caractère communautaire de l'intervention.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

42. Un accord de financement entre la République fédérale démocratique d'Éthiopie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
43. La République fédérale démocratique d'Éthiopie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
44. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

45. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinquante-cinq millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (55 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: " Pastoral Community Development Project III"

(Negotiations concluded on 19 November 2013)

Loan Number:

Project Title: Pastoral Community Development Project III (the "Project")

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and the

Federal Democratic Republic of Ethiopia (the "Borrower")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement except for the provisions identified in Section E paragraph 4 below. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The International Development Association ("IDA") has agreed to extend to the Borrower a loan in the principal amount of seventy-one million eight hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 71 800 000) to finance the Project on terms and conditions to be set forth in an agreement between the Borrower and the IDA (the "IDA Financing Agreement").

4. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Loan"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1 The amount of the Loan is fifty-five million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 55 300 000).

2 The Loan is granted on highly concessional terms.

3. The Loan Service Payment Currency shall be the US dollar.

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 8 July.

5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 1 March and 1 September with payments of principal commencing on 1 March 2024.

6. There shall be a Designated Account in USD for the exclusive use of this Project in the National Bank of Ethiopia.
7. There shall be an account in Ethiopian Birr for Project operations held by the Ministry of Federal Affairs.
8. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in the amount of one million United States dollars (USD 1 000 000). Additionally, the Borrower shall ensure that the Project beneficiary communities provide counterpart financing for the Project in the amount of fourteen million two hundred thousand United States dollars (USD 14 200 000) for the community investment funds.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Borrower's Ministry of Federal Affairs.
2. The following are designated as additional Project Parties: the National Regional State Governments of Afar, Somali, Oromia, and the Southern Nations, Nationalities and Peoples Region; the Federal Cooperative Agency; the Ethiopian Institute for Agricultural Research; and any other Party proposed by the Borrower and acceptable to the Fund.
3. The Project Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Loan shall be administered by the IDA as the Cooperating Institution and the Project shall be supervised jointly by the IDA and the Fund until the Closing Date of the IDA Financing currently set at 31 December 2018, or such later date as the Fund may designate by notice to the Borrower. Thereafter, the Loan shall be administered and the Project shall be supervised by the Fund.

Section E

1. The following is designated as an additional ground for suspension of this Agreement: the IDA Financing Agreement shall have been suspended.
2. The following is designated as an additional ground for cancellation of this Agreement: the IDA Financing Agreement shall have been cancelled.
3. The following is designated as an additional general condition precedent to withdrawal: A Project Implementation Manual, including, *inter alia*, detailed Project implementation arrangements and institutional roles and responsibilities, a detailed implementation schedule, financial management and reporting, procurement, monitoring and evaluation, and procedures for implementation of the safeguards instruments for the Project, all in form and substance satisfactory to the IDA shall have been adopted by the Borrower.
4. The following provision of the General Conditions shall not apply to this Agreement:
 - (a) Section 7.05 (Procurement): for purposes of this Agreement, all goods, works and consulting services to be financed out of the proceeds of the Loan shall be subject to the IDA Financing Agreement, as may be amended from time to time;

- (b) Section 8.03 (Progress Report and Mid-Term Reviews) and Section 8.04 (Completion Report): for purposes of this Agreement, all Project reporting shall be subject to the IDA Financing Agreement, as may be amended from time to time;
 - (c) Section 9.02 (Financial Statements): for purposes of this Agreement, the delivery and audit of financial statements shall be subject to the IDA Financing Agreement, as may be amended from time to time;
 - (d) Section 9.03 (Audit of Accounts): for purposes of this Agreement, the audit of the Project shall be subject to the IDA Financing Agreement, as may be amended from time to time; and
 - (e) Section 11.01 (Taxation): for purposes of this Agreement, the use of any proceeds of the Financing to pay for taxes shall be subject to the IDA Financing Agreement, as may be amended from time to time.
5. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.
6. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:
The Minister
Ministry of Finance and Economic Development
P. O. Box 1905
Addis Ababa, Ethiopia

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This agreement, dated _____, has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

FEDERAL DEMOCRATIC REPUBLIC OF ETHIOPIA

Authorized Representative

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1*Project Description and Implementation Arrangements*

1. The Project shall be the same as described in Schedule 1 of the IDA Financing Agreement, as such may be amended by the Parties thereto from time to time. The Project shall be implemented in accordance with the provisions of Sections I, II, III and V of the Schedule 2 of the IDA Financing Agreement, as such may be amended by the Parties thereto from time to time.

Schedule 2*Allocation Table*

1. *Allocation of Loan Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Amount of IFAD Financing Allocated (expressed in SDR)	Percentage of Expenditures to be Financed (inclusive of Taxes)
(1) Goods, Works, Non-consulting Services, Consultants' Services, Audits, Training, and Operating Costs		
(a) (i) Project Component A	26 270 000	38% of amounts disbursed
(ii) Project Component B	8 460 000	44%
(b) Project Component C	13 010 000	44%
(c) Project Component D	1 300 000	44%
(d) Project Component E	5 860 000	44%
(2) Unallocated	400 000	
TOTAL	55 300 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category 1 (a) (i) "Project Component A": Eligible Expenditures under Part A.1(a) of the Project for Sub-projects under CIF Grants as reflected in the IDA Financing Agreement as such may be amended by the Parties thereto from time to time;

Category 1 (a) (ii) "Project Component B": Eligible Expenditures under Part A.1(b), A.2 and A.3 of the Project as reflected in the IDA Financing Agreement as such may be amended by the Parties thereto from time to time;

Category 1 (b) "Project Component C": Eligible Expenditures under Part B of the Project including Grants under Part B.1 and B.3 as reflected in the IDA Financing Agreement as such may be amended by the Parties thereto from time to time;

Category 1 (c) "Project Component D": Eligible Expenditures under Part C of the Project as reflected in the IDA Financing Agreement as such may be amended by the Parties thereto from time to time;

Category 1 (d) "Project Component E": Eligible Expenditures under Part D of the Project as reflected in the IDA Financing Agreement as such may be amended by the Parties thereto from time to time.

Logical framework

Project Development Objectives (PDO)

To improve access to community demand-driven social and economic services for pastoralists and agro-pastoralists of Ethiopia.

Project Development Objective Indicators

PDO Level Results Indicators	Core	Unit of Measure	Baseline	Cumulative Target Values					Frequency	Data Source/ Methodology	Responsibility for data collection
				YR1	YR2	YR3	YR4	End Target			
Male and female household heads in project kebeles who report that available public services address their priority needs	<input type="checkbox"/>	Percentage	43% M 28% F	--	--	70% M 50% F	--	80% M 80% F	Baseline, mid-term and end of project	Survey and qualitative analysis	M&E Officer, consultants
Households undertaking a viable IGA supported by a business plan	<input type="checkbox"/>	Number	11,200	--	15,000	18,200	25,000	32,200	Annually, starting year 2.	Progress report, Case studies	M&E Officer (FPCU), consultants
Members of SACCOs as a proportion of the target community	<input type="checkbox"/>	Percentage	5.4%	--	6%	8%	9%	10%	Annually, starting year 2.	Survey and progress reports	M&E Officer, External Consultant
Direct project beneficiaries	<input checked="" type="checkbox"/>	Number	1,900,000	--	2,500,000	3,200,000	4,000,000	4,500,000	Annually, starting year 2.	Progress reports	M&E Officers (FPCU, RPCUs)
Female beneficiaries	<input checked="" type="checkbox"/>	Percentage Sub-Type Supplemental	42%	--	50%	50%	50%	50%	Annually, starting year 2.	Progress reports	M&E Officers (FPCU, RPCUs)

INTERMEDIATE RESULTS

Indicator Name	Core	Unit of Measure	Baseline	Cumulative Target Values					Frequency	Data Source/ Methodology	Responsibility for data collection
				YR1	YR2	YR3	YR4	End Target			
Component 1: Demand Driven Service Provision											
Intermediate Result 1: Community-owned investments in social and economic infrastructure within targeted communities increased and sustainably managed											
CIF sub-projects completed and fully operational	<input type="checkbox"/>	Number	3,449	--	3,871	4,575	5,279	5,561	Annually, after mid-term. Process	Progress Reports	M&E Officer

										indicators used up to mid-term		
Beneficiaries that feel PCDP3 investments reflect their priority needs	<input checked="" type="checkbox"/>	Percentage	0%	--	--	75%	--	85%	Baseline, mid-term and end of project	Survey	M&E Officer (FPCU), Consultants	
Intermediate Result 2: CDD approaches to local level development are adopted by local governments												
Woredas targeted by the project with woreda development plans that follow a CDD planning process	<input type="checkbox"/>	Percentage	0%	--	10%	20%	30%	50%	Annually, starting year 2	Progress reports	M&E Officers	
Intermediate Result 3: Increased capacity of communities to effectively engage in local development												
Sub-projects with post-project community engagement or O&M arrangements	<input checked="" type="checkbox"/>	Percentage	64%	64%	64%	70%	77%	81%	Annually, after mid-term. Process indicators used up to mid-term	Progress Report, qualitative studies	M&E Officers, consultants	
Component 2: Rural Livelihoods Program												
Intermediate Result 4: Grassroots financial institutions formed among target communities												
SACCOs formed and operational	<input type="checkbox"/>	Number	448	--	--	700	900	1,110	Annually, after mid-term.	Progress reports and case studies	M&E Officers, Consultant	
Intermediate Result 5: Households targeted by the project have adopted innovative practices/new technologies to strengthen livestock production or new IGAs												
Clients who have adopted an improved agriculture technology promoted by the project	<input checked="" type="checkbox"/>	Number	0	--	--	1,100	2,200	2,200	Annually, starting year 3	Progress reports	M&E Officers	
Component 3: Development Learning and Knowledge Management												
Intermediate Result 6: Communities learn from local development processes												
Lessons from community discussions and experience sharing documented by KDCs/ learning and knowledge centers	<input type="checkbox"/>	Yes/No	No	No	Yes	Yes	Yes	Yes	Annually	Progress reports	M&E Officers	